UA231P - Mémoire personnel de recherche

Mis à jour le 01-09-2011

Code : UA231P

Unité d'activité de type mémoire / thèse (diplômes bac+4 et au dessus sauf ingénieur)

30 crédits

Responsabilité nationale : EPN12 - Santé solidarité / Anne-Emmanuelle SALMON

Présentation

Programme

Contenu

Tout au long de l'année les auditeurs/trices sont conduit(e)s à réaliser un travail personnel accompagné par un(e) directeur/trice de mémoire : ce travail de recherche donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire d'environ 120 pages (annexes et bibliographie non comprises).

Le mémoire

Le choix du sujet est libre. Il doit néanmoins être validé par le/la guidant(e). Concernant la méthode, elle doit naturellement être conçue au regard du questionnement proposé par l'auditeur/trice. Là encore, une très grande liberté est offerte (il faut toutefois préciser que la méthode doit faire l'objet d'une discussion et d'une validation par le directeur/trice de mémoire). En matière de collecte des données, il peut s'agir d'observations, d'entretiens semi-directifs, de questionnaires, ou encore d'un travail sur un corpus de textes (législatifs, professionnels, institutionnels…), d'archives etc.

Le mémoire de M2 peut être poursuivi (ou non) en doctorat. Dans tous les cas de figures, il doit se présenter comme un texte finalisé comportant une introduction, plusieurs parties (deux ou trois par exemple), une conclusion, une bibliographie et éventuellement, des annexes.

Le mémoire vise à développer un certain nombre de compétences. A titre indicatif, nous en indiquons à la suite quelques-unes. Compétences attendues :

- Maîtriser des savoir-faire en sciences humaines et sociales (SHS) pour appréhender des auteurs et des théories.

- Maîtriser les techniques de recherches bibliographiques.
- Lire et analyser un texte scientifique
- Savoir structurer et synthétiser son commentaire

- Situer les repères fondamentaux en SHS

- Connaître les notions et les cadres théoriques issus des sciences humaines et sociales (sociologie, philosophie, psychosociologie, sciences de l'éducation, psychologie)
- Situer les auteurs et les théories dans un débat scientifique
- Comprendre les enjeux d'une controverse épistémologique

- Prendre appui sur les théories et les méthodes en SHS pour développer la recherche dans le domaine du travail social, de l'intervention sociale

- Connaitre les approches classiques de la recherche en SHS
- Connaître les approches participatives ou collaboratives
- Articuler différents savoirs théorique, empirique et pratique pour analyser des situations concrètes

- Réaliser une recherche en travail social en mobilisant les savoirs acquis

- Déterminer un sujet

- Organiser et planifier son travail
- Identifier les personnes ressources
- Réaliser une enquête exploratoire (documents et entretiens)
- Fixer sa méthode
- Choisir son terrain
- Maitriser les techniques de recueil des données (entretiens, observations, questionnaires, etc.)
- Appréhender le questionnement éthique dans le domaine de la recherche en SHS (anonymisation, plagiat …)

- Rédiger un mémoire

- Organiser et planifier la rédaction d'un texte long
- Structurer un texte long dans un style accessible
- Identifier et nommer clairement les parties et les sous parties
- Rédiger une bibliographie

La soutenance

L'organisation d'une soutenance orale est obligatoire en M2. Le jury est composé du directeur /trice du mémoire et d'un/e enseignant/e du Cnam. A titre indicatif, la soutenance d'une durée maximum de vingt minutes comporte les points suivants :

- Rappel de la problématique et de l'état des connaissances sur le sujet mettant en évidence la controverse ou l'importance des débats sur le sujet
- Explication du cheminement méthodologique ayant permis d'arriver aux conclusions
- Présentation des résultats ou des conclusions
- Mise en évidence de l'apport personnel
- Evocation des perspectives intellectuelles qui s'ouvrent.

La discussion avec le jury porte sur les apports théoriques et leur articulation avec le sujet du mémoire, les méthodes d'enquêtes retenues, la structure de l'argumentation et les principaux résultats de la recherche mais aussi sur les limites de la démonstration susceptibles de stimuler de nouveaux travaux.